

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Bertrand Bélinguiet élu au premier tour à la présidence de France Galop

---

Boulogne Billancourt, lundi 19 décembre 2011 - Les 50 membres du Comité de la Société-mère du Galop ont élu au premier tour Bertrand Bélinguiet à la présidence de France Galop, pour un mandat de quatre ans qui prend effet ce jour.

Bertrand Bélinguiet a obtenu 28 voix contre 14 pour Jean d'Indy et 8 pour Edouard de Rothschild.

Le nouveau Président a proposé ses deux Vice-présidents au Comité qui a validé son choix :

- Loïc Malivet (Président du Syndicat des Eleveurs) devient Vice-président et Président du Conseil du Plat
- Jean d'Indy conserve ses fonctions de Vice-président et Président du Conseil de l'Obstacle.

Le Comité a renouvelé le Conseil d'administration de France Galop. Il est composé de 12 membres :

3 membres es-qualité :

- Bertrand Bélinguiet, Président
- Loïc Malivet (éleveur), Vice-président du Plat
- Jean d'Indy (associé), Vice-président de l'Obstacle

Et 9 membres élus à l'issue d'un vote à la majorité relative, parmi lesquels :

3 membres associés :

- Louis de Bourgoing
- Nicolas Landon
- Henri de Pracomtal

1 Président de Conseil Régional :

- Antoine Gilibert

2 représentants des Propriétaires :

- Philippe Bouchara
- Hubert Tassin

1 représentant des Eleveurs :

- Jean Biraben

1 représentant des Entraîneurs :

- Frédéric Danloux

1 Président de Comité Régional du Galop :

- Philippe Jeanneret

### **A propos de France Galop :**

La Société-Mère du Galop joue un rôle essentiel dans l'organisation de près de 7000 courses de plat et d'obstacles en France chaque année. Sa vocation est d'encourager l'élevage pour améliorer les différentes races de chevaux de galop, de distribuer les allocations et les primes aux éleveurs et propriétaires, de favoriser l'entraînement et d'assurer le bon fonctionnement de la prise de paris sur les hippodromes. France Galop s'impose également comme l'organisateur de grands événements hippiques à la renommée internationale comme le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe, le Prix de Diane Longines ou encore le Gras Savoye Grand Steeple Chase de Paris.

En 2011, les enjeux sur les paris hippiques atteignent 10 milliards d'euros.